

La commune de Saint-Sulpice se lance dans le développement durable

Définition et objectifs

« *Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins* »

Il doit concilier les activités humaines dont les effets portent sur les aspects écologique, économique et social et trouver un équilibre cohérent et viable à long terme entre eux. Afin d'assurer sa mise en œuvre, une gouvernance est indispensable, dans laquelle la participation notamment des élus, des citoyens, des entreprises, des associations est indispensable. Le schéma suivant permet de comprendre l'interaction entre ces 3 aspects.



Comme d'autres communes de la Suisse, St-Sulpice souhaite s'engager dans cette voie. La Municipalité et le Conseil communal ont ainsi constitué un groupe de travail dont la mission est de réfléchir à un concept de développement durable applicable au sein de notre commune. Les membres sont :

Délégué municipal : Jean-Pierre Jatton

Délégués du Conseil communal: Mmes Carmen Fankhauser, Claude Probst
MM. Yves Dijamatovic, Frédéric Gardet, David Hanlon, Stephan Richards, Nicolas Weber

Le groupe s'est réuni à 2 reprises en juin et en août dernier pour partager et identifier les thématiques dans lesquelles notre commune s'engagera, comme par exemple :

- Ateliers permettant de transmettre des connaissances
- Biodiversité
- Conférences publics
- Efficacité énergétique
- Energie renouvelable
- Mobilité douce
- Nuisances sonores
- Qualité de l'air

S'inspirant de documentations disponibles notamment auprès de l'Etat de Vaud, le groupe prévoit aussi de rencontrer une des communes voisines ayant développé et mis

en œuvre un concept de développement durable. Au final, l'objectif est de préparer un concept adapté à notre commune et de proposer sa mise en œuvre au Conseil communal.

A suivre.

Pour le groupe de travail

Yves Dijamatovic, le 18 septembre 2014